

brin de ficelle

ASSOCIATION

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueils PERI et EXTRA SCOLAIRES Brin de Ficelle Site de Lorlanges 2024-2025

Mail : brindeficelle@orange.fr

Site internet : www.brindeficelle.fr

Facebook et Instagram : Association Brin de ficelle

Le bourg,
43360 Lorlanges.

Siège social et site de Fontannes,
26 Avenue Henri Veysseyre,
43100 Fontannes.

ASSOCIATION BRIN DE FICELLE

Siège Social et Site de Fontannes : 26 Avenue Henri Veysseyre- 43 100 Fontannes ☎ : 04.71.74.33.94

Site de Lorlanges : Champ Pointu 43360 Lorlanges ☎ : 04 71 76 97 55

brindeficelle@orange.fr Site internet : www.brindeficelle.fr

SOMMAIRE

- I. Présentation de la structure**

- II. Le fonctionnement**
 - a) L'équipe**

- III. Présentation de l'accueil de loisirs péri et extrascolaire**
 - a) Le fonctionnement**
 - b) Les tarifs**
 - c) Les locaux**
 - d) Les inscriptions**

- IV. La communication**
 - a) Au sein de l'équipe,**
 - b) Avec les familles,**
 - c) Avec les partenaires et prestataires**

- V. Les intentions éducatives**
 - a) Projet éducatif de l'organisateur**
 - b) Nos valeurs éducatives**

- VI. Les séjours**
 - a) Réflexion et projet**
 - b) Objectifs pédagogiques**
 - c) Séjours accessoires 2023**
 - d) Communication avec les familles**
 - e) Evaluation des séjours**

- VII. Les projets d'activités**

- VIII. L'évaluation**

- IX. Accueil des mineurs en situation de handicap**

I. Présentation de la structure

L'Association Brin de Ficelle existe depuis 1983. Elle intervient sur le territoire de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence et de la famille. Le 1^{er} juillet 2020, elle a fusionné avec l'Association Champ Pointu, implantée durant 21 ans à Lorlanges (43360), élargissant ainsi le territoire de sa mission à la totalité de la Communauté de communes Brioude Sud Auvergne et plus largement sur le département de la Haute Loire grâce à sa Ludothèque.

Dès lors, le complexe socioculturel regroupe un Multi Accueil (Halte-Garderie), des Accueils de Loisirs péri et extrascolaire sur Fontannes, Lorlanges, Espalem et Blesle, un Accueil « Jeunes » sur deux sites (Fontannes et Lorlanges), une Médiathèque, une Ludothèque et deux Espaces de Vie Sociale (Fontannes et Lorlanges).

Tous ces secteurs œuvrent pour la dynamisation des villages et de la Communauté de Communes. L'association est un élément important dans le maillage du lien social accueillant tous les publics et toutes les générations.



Son logo représente une maison ouverte à tous, lieu de bienveillance pour tous et de tous, petits-grands – jeunes – moins jeunes, lieu d'Education Populaire, lieu vecteur de liens entre habitants, familles.

brin de ficelle

La mise en place du projet associatif permet à l'association de définir des valeurs, des enjeux, des finalités, un cap et des objectifs à moyens termes pour son développement local et associatif.

Les finalités de Brin de Ficelle

Accueillir, intégrer, responsabiliser petits et grands de la Communauté de Communes du Brivadois, afin qu'ils prennent plaisir à vivre ensemble, et que chacun contribue à son rythme au développement du territoire.

- Créer un bassin de vie et d'animation au sein des villages. Offrir aux habitants un moyen de s'investir pour une meilleure intégration au sein des communes, leur permettre de s'épanouir à la campagne et accéder à des activités culturelles et de loisirs.
- Tisser un lien concret sur le large territoire pour avoir des projets. Mettre en œuvre des animations d'entraide pour la population.
- Proposer aux familles une prise en charge de qualité, adaptée à leurs besoins, pour leurs enfants, en dehors des horaires et des périodes scolaires. Permettre l'éveil, la socialisation de l'enfant au sein des villages. Permettre l'accès de la structure aux enfants des communes avoisinantes qui n'ont pas de tels équipements.
- Créer ou pérenniser des actions liées à la parentalité.
- Faire se rencontrer les enfants, les familles, les habitants des deux sites. Pérenniser les manifestations existantes (Festival –Ebulli'Jeux) et en créer d'autres.
- Créer les conditions favorables à une dynamique permettant de faire des projets collectifs rassembleurs. Exprimer des œuvres individuelles ou collectives suscitant l'échange.
- Créer des actions intergénérationnelles où les personnes mettent à disposition leurs compétences.
- Découvrir des jeux et, grâce à cet outil, rassembler les gens et créer de la convivialité.
- Initier et consolider les partenariats avec l'ensemble des structures socioculturelles et éducatives du brivadois.
- Pérenniser les emplois à travers la recherche du développement de l'activité.

Les valeurs associatives de Brin de Ficelle

- **Le respect**, des uns envers les autres, à tous les niveaux, permet à B.D.F d'assurer un bon accueil, dans un souci de faire rayonner cette valeur à l'extérieur.
- **La solidarité** s'exprime à B.D.F au travers des échanges, de l'écoute et de l'attention portée aux autres dans un esprit de convivialité, d'entraide et de soutien.
- **L'ouverture d'esprit - Les perspectives** : s'ouvrir aux autres sans a priori grâce à l'échange et la cohésion pour permettre l'épanouissement de tous.
- **Partager**: venir à B.D.F c'est partager du temps ensemble, du savoir-faire, du savoir-être afin d'enrichir nos savoirs, nos cultures.
- **L'écoute - la compréhension** : se comprendre les uns les autres c'est d'abord s'écouter, se connaître et faire preuve d'empathie.

Le Fonctionnement associatif de Brin de Ficelle

Le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration, les Administrateurs, fixent les objectifs de l'Association, les axes de travail, de développement et veillent au respect des finalités de l'Association. Ils se réunissent 4 fois par an. Parmi eux, certains sont membres du Bureau de Brin de Ficelle. (Président – Vice-Président- Secrétaire – Trésorier – et leurs adjoints) Ils se rencontrent avec la Direction une fois par mois. L'employeur « Brin de Ficelle » est représenté par son Président

Son Conseil d'administration est représentatif de toutes les actions menées.

Les commissions

Cette représentativité des adhérents est renforcée par les commissions propres à chacun des services de l'Association. Elles rassemblent des usagers, salariés du service (qui anime le travail de ces commissions) et certains Administrateurs souhaitant s'impliquer plus particulièrement dans les projets d'un service.

Les commissions sont ouvertes à tous adhérents. Les Administrateurs peuvent volontairement se positionner sur une commission particulière et prendre pleinement part aux réflexions. Ce panel de participants (repérés par les salariés et le responsable du service à même d'identifier les personnes

Les bénévoles

Président



Membres du bureau

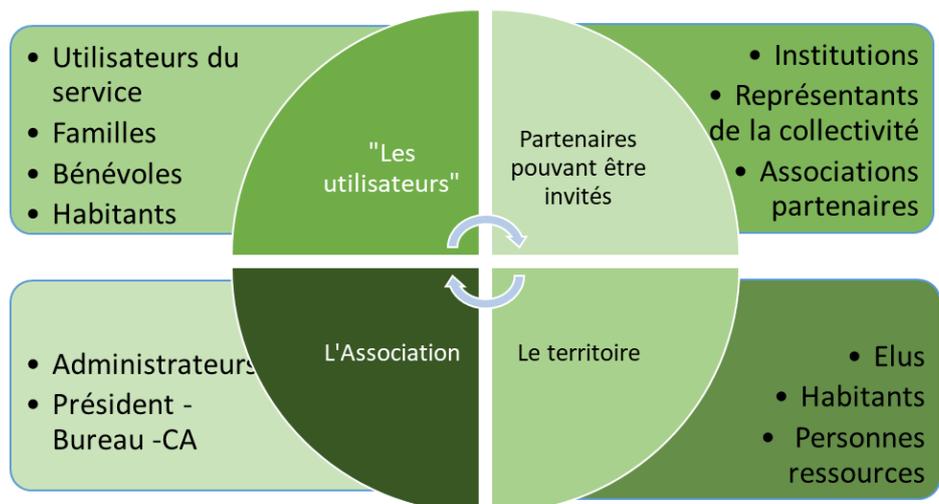


*Membres du Conseil
d'Administration*



Adhérents - Usagers

pouvant apporter un regard de parents, usagers, habitants du territoire, etc...) garantit la représentativité, au sein de Brin de Ficelle, du service, des utilisateurs et des habitants.



II. Le fonctionnement

L'organisation de la structure ainsi que les différentes activités sont placées sous la responsabilité du directeur, salarié de l'association, en accord avec les représentants de celle-ci réunis en bureau. Pour les bénévoles, l'association précise son fonctionnement dans un règlement intérieur.

Composition du bureau :

- Président : Alain BOISHARDY,
- Vice-président : Frédéric PRATZ et Geneviève BOULET
- Trésorier : Mathieu PASSEMARD,
- Secrétaire : Florent ROUX,
- Secrétaire adjointe : Fabienne CORNET.

Salariés de l'association :

- DIRECTION DE L'ASSOCIATION : Philippe TALON
- ADMINISTRATION-COMPTABILITE : Nathalie SCHOCHER
- SERVICE TECHNIQUE : Catherine FOURNIER : Service Technique FONTANNES et Séverine BAYLOT: Service Technique LORLANGES
- ESPACES DE VIE SOCIALE : Vivien BOYER : Coordonnateur pôle Animation de la Vie Locale / Responsable Espace de Vie Sociale FONTANNES et Christine CHASTEL : Responsable Espace de Vie Sociale LORLANGES
- LUDOTHEQUE : Magali CHADUC : Ludothécaire
- MEDIATHEQUE : Caroline BOUVARD : Responsable Médiathèque FONTANNES
- MULTI ACCUEIL : Aditi VILLALVAZO : Directrice Multi-Accueil / Karen BARTHOMEUF : Animatrice Multi-Accueil / Mégane CHAUVETTE : Animatrice Multi-Accueil / Charlène PICHOT : Animatrice Multi-Accueil.

a) L'équipe des ACM de Brin de Ficelle

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS EXTRA et PERISCOLAIRE :

Astrée SAHAL : Coordinatrice pôle Accueils Collectifs de Mineurs

Directrice Accueil de loisirs et accueils périscolaires LORLANGES-ESPALEM-BLESLE

Lucile BRANDON : Directrice accueil de loisirs et accueil périscolaire FONTANNES

Gaëlle THONNAT : Animatrice accueil de loisirs et périscolaire FONTANNES

Cécile FLAHAUT : Animatrice accueil de loisirs et périscolaire FONTANNES

Rémi LAURET : animateur périscolaire LORLANGES / Responsable de l'Accueil jeunes

Cindy BASTIEN : Animatrice accueil de loisirs LORLANGES et périscolaire ESPALEM

Solène VIGIER : Animatrice accueil de loisirs LORLANGES et périscolaire BLESLE

ACCUEIL JEUNES :

Rémi LAURET : Responsable de l'Accueil Jeunes FONTANNES & LORLANGES

III. Présentation de l'accueil de loisirs périscolaire

a) Le fonctionnement

- A la première inscription, les responsables légaux des enfants (parents) devront fournir :
 - ❖ Une fiche de renseignements + une fiche sanitaire de l'enfant, disponible à l'accueil de loisirs ou en téléchargement sur notre site internet,
 - ❖ Une photocopie du carnet de vaccination,
 - ❖ Une attestation d'assurance.

- Les accueils peri et extrascolaire accueillent les enfants de 3 à 11 ans toute l'année ainsi que les ados de 12 à 17 ans.

- Organisation de l'équipe :

LORLANGES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Astrée	Direction : 9h - 12h / 14h - 18h				
Rémi	12h - 13h45 / 16h15 - 18h30		9h - 12h / 14h - 18h (Accueil jeunes)	12h - 13h45 / 16h15 - 18h30	
Christine	7h30 - 8h30		8h30 - 17h30 (Espace de vie sociale)	7h30 - 8h30	
Severine	11h45 - 14h / 16h - 19h30		11h - 14h / 18h - 19h30	11h45 - 14h / 16h - 19h30	
BLESLE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Astrée	Direction				
Solène	7h30 - 8h20 / 11h30 - 13h20 / 16h30 - 18h30		7h30 - 16h30 (Lorlanges)	7h30 - 8h20 / 11h30 - 13h20 / 16h30 - 18h30	
ESPALEM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Astrée	Direction				
Cindy	7h30 - 8h20 / 12h - 13h20 / 16h15 - 18h30		9h30 - 18h30 (Lorlanges)	7h30 - 8h20 / 12h - 13h20 / 16h15 - 18h30	

Lors des périodes extrascolaires, nous embauchons des animateurs et stagiaires BAFD en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) en plus de nos animateurs permanents.

b) Les tarifs

Les tarifs ci-dessous sont établis par le Conseil d'administration de l'Association et est appliqués aux enfants venant le mercredi ainsi que pendant les vacances scolaires.

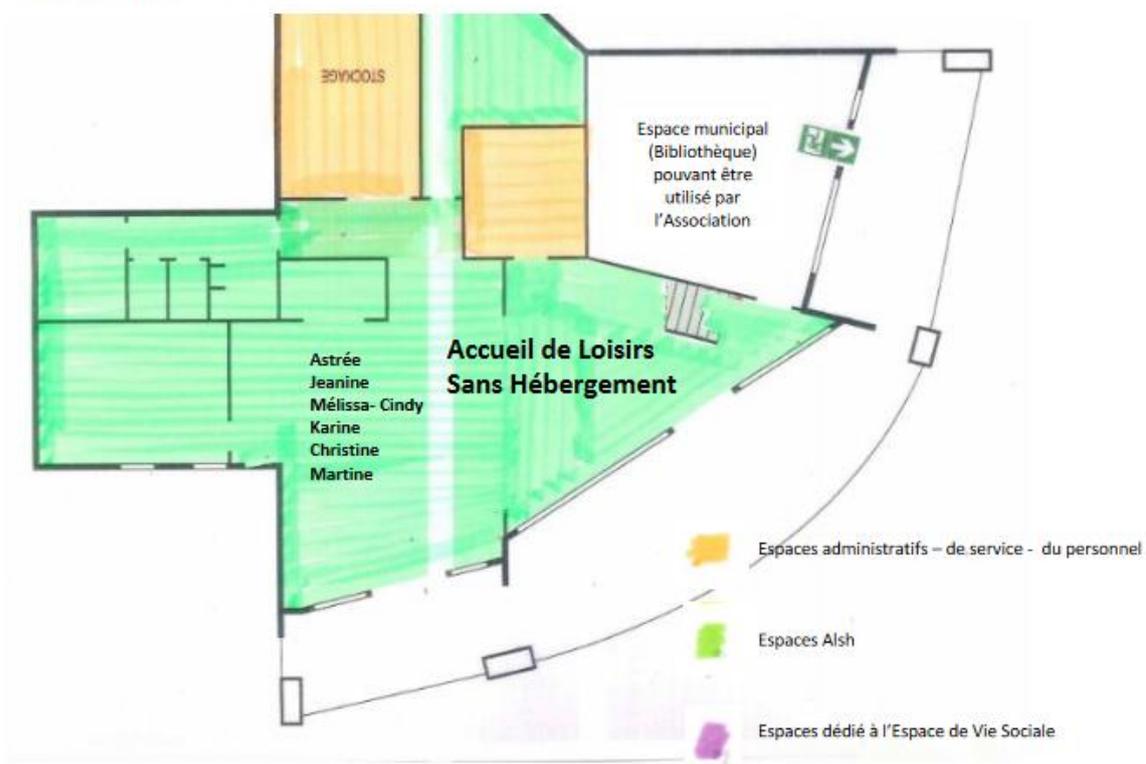
Tarifs des Accueils de Loisirs de l'Association Brin de Ficelle 2024-2025								
En fonction de votre Quotient familial (Qf) et de votre lieu de résidence								
Adhésion annuelle de septembre en septembre <i>brin de ficelle</i>		16 € par Famille Ouvrant l'accès à l'ensemble des services de l'Association (Lorlanges, Blesle, Espalem et Fontannes) soit les Accueils de Loisirs, la Ludothèque, Médiathèque, Les Accueils Jeunes, le Multi Accueil et les Espaces de Vie Sociale						
Qf : Quotient Familial		< 299 €	300 € < Qf < 499 €	500 € < Qf < 699 €	700 € < Qf < 899 €	900 € < Qf < 1099 €	1100 € < Qf < 1299 €	> 1300 €
Résidents de la CC Brioude Sud Auvergne	Demi-Journée matinée ou après midi	2,91 €	3,18 €	3,47 €	3,75 €	4,03 €	4,32 €	4,60 €
	Journée avec repas	7,37 €	8,47 €	9,58 €	10,68 €	11,78 €	12,88 €	13,99 €
	Semaine <small>Inscription préalablement validée pour la semaine entière (du lundi au vendredi)</small>	35,01 €	40,23 €	45,51 €	50,73 €	55,96 €	61,18 €	66,45 €
Résidents extérieurs à la CC Brioude Sud Auvergne	Demi-Journée matinée ou après midi	3,06 €	3,34 €	3,64 €	3,94 €	4,23 €	4,54 €	4,83 €
	Journée avec repas	7,74 €	8,89 €	10,06 €	11,21 €	12,37 €	13,52 €	14,69 €
	Semaine <small>Inscription préalablement validée pour la semaine entière (du lundi au vendredi)</small>	36,76 €	42,24 €	47,78 €	53,27 €	58,75 €	64,24 €	69,78 €
Repas sur demi-journée		4.82 €						
Les Réductions		-5% dès 2ème enfant inscrit - 5 % grâce à l'utilisation du forfait semaine						
Nos partenaires financiers								
								

Les tarifs ci-dessous correspondent aux tarifs périscolaires établis par la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne. Ceux-ci fonctionnent en forfait semaine, peu importe le nombre de présence de l'enfant par semaine.

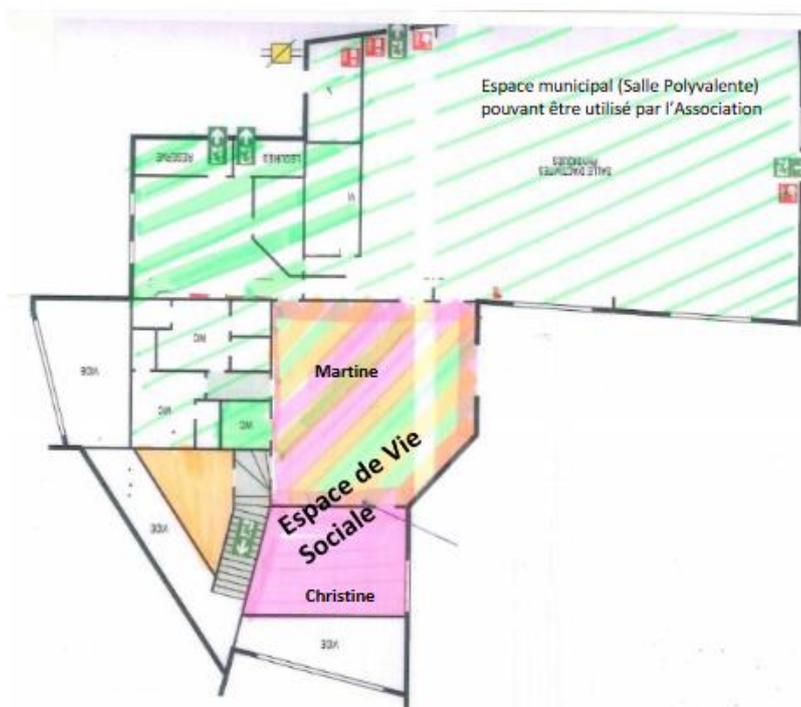
Résidents communautaires			Résidents extracommunautaires		
Tranches	Quotient familial	FORFAIT semaine	Tranches	Quotient familial	FORFAIT semaine
C1	QF<300	0,84€	HC1	QF<300	1,26 €
C2	300≤QF<600	1,16€	HC2	300≤QF<600	1,74 €
C3	600≤QF<900	1,68€	HC3	600≤QF<900	2,52€
C4	900≤QF<1200	2,30€	HC4	900≤QF<1200	3,45€
C5	1200≤QF<1500	3,42€	HC5	1200≤QF<1500	5,13€
C6	QF≥1500	4,54€	HC6	QF≥1500	6,81€

c) Les locaux

Site de Lorlanges (Rez de chaussé)



Site de Lorlanges (1^{er} étage)



d) Les inscriptions

- A la première inscription, les responsables légaux des enfants (parents) devront fournir :
 - ❖ Une fiche de renseignements + une fiche sanitaire de l'enfant, disponible à l'accueil de loisirs ou en téléchargement sur notre site internet,
 - ❖ Une photocopie du carnet de vaccination,
 - ❖ Une attestation d'assurance.

IV. La communication

La communication entre les différents acteurs des accueils péri et extrascolaires est indispensable au bon fonctionnement de ce dernier.

a) Au sein de l'équipe

Plusieurs moyens sont mis en place pour pouvoir communiquer plus facilement :

- Tout d'abord nous avons sur la structure un INTRANET. Nous pouvons rentrer des événements et commentaires afin d'informer nos collègues sur les éventuelles réunions, temps de formations, congés des salariés...
- Nous essayons le plus possible de communiquer par voie orale, quand cela n'est pas possible, nous communiquons soit par téléphone soit via nos boîtes mails.
- Une application de calendrier partagé a été installée sur nos téléphones afin de s'organiser en fonction des projets, rappels de réunions, horaires, absences etc.

b) Avec les familles

L'équipe d'animation met tout en œuvre pour faciliter la communication avec les familles. L'équipe est en capacité de répondre aux questions sur les tarifs, programme, journée mais aussi sur les animations des autres services de l'association.

- Des informations relatives à l'accueil sont données de vive voix mais aussi par téléphone ou par mail (à la directrice).
- Des photos des activités sont très régulièrement diffusées sur les réseaux sociaux afin de promouvoir les moments forts.
- Nous envoyons habituellement le programme des mercredis ou toute autre information par mail via le logiciel informatique.
- Un trombinoscope est mis en place sur la structure.

c) Avec les partenaires et prestataires

Nous sommes souvent amenés à travailler avec d'autres structures mais aussi avec des intervenants extérieurs.

Pour les repas nous avons un prestataire extérieur, NEW REST, que nous appelons les matins (vacances scolaires + mercredis) pour commander le bon nombre de repas.

V. Les intentions éducatives

a) Projet éducatif de l'organisateur

- ❖ **Le respect**, des uns envers les autres, à tous les niveaux, permet à B.D.F d'assurer un bon accueil, dans un souci de faire rayonner cette valeur à l'extérieur.
- ❖ **La solidarité** s'exprime à B.D.F au travers des échanges, de l'écoute et de l'attention portée aux autres dans un esprit de convivialité, d'entraide et de soutien.
- ❖ **L'ouverture d'esprit - Les perspectives** : s'ouvrir aux autres sans a priori grâce à l'échange et la cohésion pour permettre l'épanouissement de tous.
- ❖ **Partager** : venir à B.D.F c'est partager du temps ensemble, du savoir-faire, du savoir-être afin d'enrichir nos savoirs, nos cultures.
- ❖ **L'écoute - la compréhension** : se comprendre les uns les autres c'est d'abord s'écouter, se connaître et faire preuve d'empathie.

b) Nos valeurs éducatives

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens d'action
Prendre en compte le rythme de vie de chaque enfant.	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les temps d'activités à l'âge de l'enfant - Respecter les besoins physiologiques de l'enfant (sieste, déjeuner, goûter) - Adapter les espaces de vie aux différents âges des enfants - Accueillir les enfants dans de bonnes conditions 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de sieste pour les enfants de 3 à 5 ans - Mise en place de goûter l'après-midi à heure régulière - Laisser un temps libre aux enfants afin qu'ils puissent s'épanouir - Adaptation des salles avec des espaces : coin jeux de société, coin jeux d'imitation, espace création... - Les animateurs accueilleront les enfants et les familles avec bienveillance - L'enfant pourra subvenir à ses besoins physiologiques à chaque moment de la journée (hydratation, accès aux toilettes...) - Respect de la sensibilité émotionnelles de l'enfant (savoir être des animateurs)
	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des programmes d'activités variés favorisant la découverte culturelle - Permettre aux enfants de développer leur créativité et leur capacité à imaginer 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de projets d'activités : sportif, artistique, créatif, scientifique... - Lecture de contes, d'histoires

Favoriser l'accès à la culture et l'ouverture d'esprit des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement de la motricité - Permettre aux enfants de s'approprier leur territoire - Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement - Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités par le plaisir 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire appel à des prestataires externes pour apporter aux enfants des compétences ciblées - Mise en place d'activité en lien avec le territoire (inter centre, projet avec la ludothèque...) - Utilisation du jeu comme moyen de découverte - L'avis des enfants sera pris en compte à la fin de chaque journée ou chaque période.
Favoriser le développement social et l'autonomie des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la responsabilité et l'engagement des enfants - Construire et valider les règles de vie collectives avec les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation des enfants lors de la création du programme d'activité - Concertation des enfants en début de chaque période afin de préciser les règles de vie collectives.
Développer le vivre ensemble et l'ouverture sur le monde extérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Montage de projets dans chacun des accueils périscolaires : correspondance avec rencontres régulières entre nos 3 accueils, montage de film avec tous les enfants, intervention sports, jeux de société, chorale etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre des autres enfants issus de la même association - Permettre aux enfants de découvrir les équipements de l'Association. - Créer un lien entre tous les enfants de nos 3 accueils. - Organisation de séjours en Haute-Loire et départements limitrophes.

c) Les séjours

a) **Réflexion et projet**

Nous avons constaté que pendant les vacances scolaires, beaucoup de familles partent en vacances dans d'autres départements, mais peu d'entre elles partent en vacances dans la région.

Nous proposons aux adhérents des deux ALSH de l'Association, des séjours ainsi que des accessoires de deux jours et une nuitée.

b) Nos objectifs pédagogiques des séjours accessoires

Nos objectifs sont les suivants :

- Premier départ hors cadre familial,
- Tarifs abordables,
- Développer leur autonomie / favoriser la vie en collectivité,
- Découverte de nouvelles activités et le patrimoine de notre région.

c) Les séjours accessoires 2024

En 2023 : 4 séjours accessoires en Juillet et 4 en Août ont été réalisés, avec un départ par semaine en fonction des tranches d'âge (3-5 ans, 6-8 ans, 9-11 ans ainsi que les ados).

En 2024 : 3 séjours accessoires en Juillet et 3 en Août ont été réalisés, avec un départ un train pour certains. Les séjours ont été organisés pour les enfants de 3-5 ans, 6-8 ans, 9-11 ans ainsi que les ados.

Nous avons également organisé un séjour de 5 jours à MARTIGUES dans les Bouches-du-Rhône pour les 9-11 ans.

d) Communication avec les familles

Afin de d'organiser ces séjours au mieux, nous avons communiqué avec les familles de manière suivante :

- Réunion d'information des séjours, avec l'explication de notre projet pédagogique spécifique aux séjours,
- Dossier d'information en format papier avec le trousseau, descriptifs du séjour, dossier d'inscription...,
- Les réseaux sociaux pour les affiches,
- Flyers distribués dans les écoles du territoire,
- Mails aux adhérents avec le projet pédagogique, le programme ainsi que les descriptions de ces séjours,
- Affichage du programme des séjours sur le territoire (boulangerie, restaurant, affichage public...).

e) Evaluation des séjours

A la fin de ces séjours, nous avons donné aux familles, une enquête de satisfaction.

Nous avons eu quelques retours sur le fait que pour beaucoup d'enfants parti, c'était une première expérience en dehors du cadre familial.

Les familles (parents et enfants) ont apprécié les offres de cet été.

d) Les projets d'activités

Des projets d'activités sont mis en place lors de chaque période périscolaire.

Ces projets sont en lien avec nos objectifs pédagogiques, ils ont comme fil conducteur des thématiques et des types d'activités variées en fonction de celles-ci.

e) **L'évaluation**

L'évaluation est indispensable afin d'améliorer le plus justement possible la structure et de s'adapter aux besoins des usagers. Dans ce sens, nous faisons régulièrement des réunions d'équipe.

Lors de nos réunions hebdomadaires nous :

- Analysons et réajustons si besoin les moyens d'actions fixés dans le projet pédagogique,
- Préparons les sorties, inter centre....
- Partageons un moment d'échange et convivial.

Une fois par mois, les équipes périscolaires des deux sites (Fontannes et Lorlanges) se réunissent pour partager un moment d'échange autour des projets communs, à venir et pourvoir faire un retour d'expérience sur la période passée.

La directrice rédige un bilan après chaque période sur les points suivants :

- Les effectifs et statistiques,
- L'équipe, les horaires...,
- Les évènements de cette période,
- Les difficultés rencontrées,
- Les évolutions et projets.

f) **Accueil des mineurs en situation de handicap**

Actuellement, aucune demande d'enfant en situation de handicap n'a été faite sur le site de Lorlanges et Fontannes pour les mercredis, néanmoins, si cela arrive, nous procéderons de manière suivante :

- Rencontre avec la famille, famille d'accueil, éducateurs....
- Mise en place d'un accueil individualisé avec mise en place d'un aménagement réfléchi,
- Travail en collaboration avec le DALHIR, si besoin,
- animateur supplémentaire dédié à l'enfant,
- Inclusion adaptée au rythme de l'enfant.

Les locaux sont adaptés pour accueillir les personnes à mobilité réduite.